



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Au-fil-des-jours,1133>

Chronique

Au fil des jours

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2001 - N° 1014 - octobre 2001 -

Date de mise en ligne : samedi 3 mars 2007

Date de parution : octobre 2001

Description :

Jean-Pierre Mon analyse l'actualité à travers sa lecture de la presse.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Suppressions d'emplois

Il y a quelques mois un Verdoyant Lili [1] qui, par ailleurs, se pique de défendre une économie distributive à sa sauce, proclamait haut et fort que parler de suppression d'emplois n'avait plus de sens puisque, avec la croissance, le chômage allait bientôt disparaître. Ce n'était donc plus un argument à invoquer pour promouvoir l'économie distributive. L'imprudent croyait sans doute encore aux cycles de Kon-dratiev [2] et que nous entrions pour au moins vingt ans dans une ère de plein emploi. Il devrait pourtant savoir que l'Histoire est sujette à de rapides et profonds bouleversements tout à fait inattendus. Je ne parle pas là des conséquences imprévisibles qu'auront les attentats perpétrés le 11 septembre contre le World Trade Center et le Pentagone, mais tout simplement des retournements de conjoncture qui sont depuis toujours le lot de l'économie capitaliste.

Quelques titres relevés cet été dans la presse : Le début d'une série noire : en France, 33 entreprises s'apprêtent à supprimer 14.000 postes [3]. L'industrie des semi-conducteurs s'enfonce dans la crise : le Japonais Toshiba annonce 18.800 suppressions d'emplois [4]. Le constructeur informatique américain Gateway supprime 25% de ses effectifs [5]. Tyco supprimera 11.300 emplois en 2001 [6]. La firme américaine Citygroup, premier groupe financier mondial, va supprimer 3.000 emplois supplémentaires dans les douze mois à venir [7]. Plus de deux millions d'emplois menacés en Asie [8]. Jeu de massacre dans les télécommunications [9]...

Spéculation sur la mort

Le Wall Street Journal du 26 juillet a publié sur une pleine page une photo représentant un cadavre au pied duquel était attachée une étiquette sur laquelle on pouvait lire : « 1.227\$ (en-viron 9.200 francs), c'est la somme que, selon une étude effectuée à la demande de Philip Morris, la République tchèque économise en frais de santé, de retraites et de logement chaque fois qu'un fumeur trépassé ». Ceci est le résultat d'une enquête effectuée par le consultant Arthur D.Little à la demande de Philip Morris qui contrôle 80% du marché tchèque. L'étude avait pour but de montrer aux dirigeants tchèques, qui envisagent de durcir leur législation antitabac pour se rapprocher de celle de l'Union européenne dans laquelle ils souhaitent entrer, quels étaient « les effets positifs indirects » des économies que pourrait réaliser le gouvernement de Prague grâce à la mort prématurée de ses fumeurs. Il fallait convaincre le gouvernement tchèque qu'il n'était pas souhaitable d'augmenter les taxes sur le tabac car celui-ci rapporterait au budget de l'État plus qu'il ne lui coûte. « Parmi les effets positifs du tabac, on compte les taxes, la TVA et les économies de frais de santé occasionnés par une mortalité précoce ». Les différents avantages apportés par la mort prématurée d'un fumeur sont dûment évalués : 28 millions de Couronnes d'économies sur les frais de logement des personnes âgées, 196 millions sur le coût des retraites et autres dépenses sociales et 968 millions sur le coût de la santé. Devant le scandale provoqué par ces révélations, Philip Morris a reconnu « qu'il ne s'agissait pas seulement d'une terrible erreur, mais que c'est mal ». Il paraît que la Compagnie a annulé les études similaires qui étaient prévues pour d'autres pays de l'Europe de l'Est. A ceux qui ne le sauraient pas encore, je signale que le groupe Philip Morris contrôle aussi le chocolat Toblerone. Vous n'êtes pas obligés d'en manger !

Ajoutons que Philip Morris est soupçonné de se livrer à la contrebande des cigarettes dans l'Union européenne. Une plainte dans ce sens a été déposée par la Commission auprès d'une Cour fédérale américaine.

[1] = Libéral-libertaire.

[2] Voir La Grande Relève N°750, (octobre 1977).

[3] Libération, 27-08-2001.

[4] Le Monde, 28-08-2001.

[5] Le Monde, 15-08-2001.

[6] Document Citygroup, 14-08-2001.

[7] Srait Times, 6-08-2001.

[8] Le Monde, 8-08-2001.

[9] Le Monde, 18-08-2001.